

COMMISSION DES JEUNES

SOUS-COMMISSION DE CONTROLE D'ANNONCES DES HORAIRES DE MATCHES EN DATE DU 28 octobre 2020

PREAMBULE –

Il est rappelé aux Clubs recevants qu'ils ont l'obligation de communiquer, par écrit, au District les lieux, jours et horaires auxquels seront donnés le coup d'envoi de leurs rencontres de jeunes, ceci 12 jours à l'avance.

Tout club recevant qui n'aura pas communiqué au District ces renseignements, se verra pénaliser d'une amende de 10 €uros par match (cf. Article 18 du Règlement des Championnats de Jeunes).

En application de cette disposition, la sous-commission de contrôle d'annonces et des horaires de matches a sanctionné pour les rencontres disputées durant la période du 1^{er} SEPTEMBRE 2020 au 18 OCTOBRE 2020 les clubs suivants d'une amende de 10 €uros par match.

* * * * *

■ **U.S. BASSIN MINIER**

Amende de 10 €uros

- Match n°52664.1 – en U.18 D3 - du 26/09/2020

■ **ESP. CEYRAT**

Amende de 20 €uros

- Match n°52589.1 – en U.18 D2 - du 26/09/2020

- Match n°52811.1 – en U.15 D4 - du 26/09/2020

■ **F.C. CHATEL GUYON**

Amende de 10 €uros

- Match n°52548.1 – en U.18 D1 - du 10/10/2020

■ **A.S. CLT ST JACQUES**

Amende de 10 €uros

- Match n°52068.1 – en U.15 D1 - du 03/10/2020

■ **CLT FRANC ROSIER**

Amende de 10 €uros

- Match n°52138.1 – en U.15 D2 - du 03/10/2020

■ **GR. DUROLLE FOOT**

Amende de 30 €uros

- Match n°52766.1 – en U.15 D4 - du 26/09/2020
- Match n°52711.1 – en U.18 D4 - du 03/10/2020
- Match n°52713.1 – en U.18 D4 - du 10/10/2020

■ LEMPDES SPORTS

Amende de 10 €uros

- Match n°52746.1 – en U.15 D3 - du 17/10/2020

■ A.S. ROMAGNAT

Amende de 20 €uros

- Match n°52812.1 – en U.15 D4 - du 26/09/2020
- Match n°52666.1 – en U.18 D3 - du 10/10/2020

■ ENT. ST GERVAIS/NORD COMBRAILLE

Amende de 60 €uros

- Match n°52722.1 – en U.18 D4 - du 26/09/2020
- Match n°52132.1 – en U.15 D2 - du 26/09/2020
- Match n°52769.1 – en U.15 D4 - du 26/09/2020
- Match n°52144.1 – en U.15 D2 - du 10/10/2020
- Match n°52778.1 – en U.15 D4 - du 10/10/2020
- Match n°52731.1 – en U.18 D4 - du 17/10/2020

■ GR. SOURCES ET VOLCANS

Amende de 10 €uros

- Match n°52663.1 – en U.18 D3 - du 26/09/2020

■ GR. VALLEE DE VEYRE

Amende de 10 €uros

- Match n°52540.1 – en U.18 D1 - du 26/09/2020

■ F.C. VERTAIZON

Amende de 10 €uros

- Match n°52740.1 – en U.15 D3 - du 03/10/2020